

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

---

### CRITICAL ELEMENTS LITHIUM OBTIENT UNE CONTRIBUTION FÉDÉRALE CONDITIONNELLE DE 20 MILLIONS \$ POUR LE PROJET D'INFRASTRUCTURES DE MINÉRAUX CRITIQUES

**6 février 2025 - MONTRÉAL, QUÉBEC** - Critical Elements Lithium Corporation (TSX-V : CRE) (US OTCQX : CRECF) (FSE : F12) (« **Critical Elements** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer qu'elle a été approuvée conditionnellement pour recevoir une contribution pouvant atteindre 20 millions de dollars du Gouvernement du Canada visant le déplacement d'une infrastructure de 4,2 kilomètres de lignes de transport d'énergie et pour construire une nouvelle sous-station électrique pour alimenter son projet minier Rose lithium-tantale de la Société à Eeyou Istchee Baie-James, au Québec (le « **Projet Rose lithium-tantale** »).

Cette contribution provient du Fonds pour l'infrastructure des minéraux critiques (le « **FIMC** »), programme phare de Ressources naturelles Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne des minéraux critiques pour soutenir les projets d'infrastructures de transport et d'énergie propre nécessaires pour augmenter l'offre de minéraux critiques de sources responsables au Canada, de même que le développement de chaînes à l'échelle nationale et mondiale à l'appui d'une économie verte et numérique. Sous réserve d'une vérification diligente finale, de la finalisation de la documentation définitive et d'autres conditions d'usage, Ressources naturelles Canada a approuvé une contribution remboursable conditionnelle pouvant atteindre 20 millions de dollars dans le cadre du FIMC pour ce projet d'infrastructure qui appuieront le développement du Projet Rose lithium-tantale.

Jean-Sébastien Lavallée, chef de la direction de Corporation Lithium Éléments Critiques, a exprimé son enthousiasme pour cette contribution à cette phase importante du Projet Rose lithium-tantale : « Au nom de Corporation Lithium Éléments Critiques et de ses actionnaires, je tiens à remercier Ressources Naturelles Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ainsi que le ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec, pour leur soutien du Projet Rose lithium-tantale. Corporation Lithium Éléments Critiques n'a cessé de faire progresser le Projet Rose lithium-tantale et d'en réduire les risques, et la mise à disposition de ces fonds constitue une étape importante de ce processus. Nous tenons également à souligner l'importance des relations étroites que nous entretenons avec nos voisins les Cris, concrétisées par l'entente de Pihkuutaa en juillet 2019 et fondées sur la confiance et le respect mutuels, qui se traduisent par une approche de développement durable. Il appert clairement de nos discussions en cours avec les utilisateurs finaux du concentré de spodumène de haute qualité qui sera produit par le Projet Rose lithium-tantale, qu'une grande importance est accordée aux normes exigeantes de durabilité et de gouvernance affinées par les processus rigoureux d'autorisation aux niveaux provincial et fédéral, ainsi qu'à notre relation avec les Cris. Nous demeurons confiants que les ressources naturelles de notre nation, les normes de production élevées et sa proximité avec deux des plus importants marchés mondiaux soutiendront notre volonté d'être un leader de l'industrie dans le cadre de la transition énergétique mondiale en cours ».

« Ces projets, qui s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie canadienne des minéraux critiques, contribueront à accroître la production durable de minéraux critiques au Québec, notamment les terres rares utilisées dans les secteurs de l'électronique, des énergies propres, de l'aérospatiale, de l'automobile et de la défense », a déclaré l'honorable Jonathan Wilkinson, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles. « Des projets comme celui-ci contribuent à accélérer la construction des mines et sont un élément clé pour saisir l'occasion exceptionnelle qui se présente à nous. Le gouvernement du Canada soutient des projets qui consolident les chaînes d'approvisionnement canadiennes, renforcent notre capacité à être le fournisseur fiable de minéraux critiques dont a besoin la planète et favorisent la croissance économique tout en créant de bons emplois ».

Ce soutien et cette contribution du Gouvernement du Canada reflètent l'importance de l'engagement et de la collaboration des Autochtones dans le développement d'infrastructures clés dans le nord du Québec. Il reconnaît également le rôle que ce projet d'infrastructure joueront dans le soutien de la vision de Critical Elements, de devenir un fournisseur de lithium à grande échelle, durable et fiable pour les industries émergentes des véhicules électriques et du stockage d'énergie, grâce à des partenariats précieux avec les parties prenantes de la Société, fondés sur la considération, le respect, la responsabilité, l'intégrité et la collaboration pour les marchés en pleine croissance des véhicules électriques et du stockage d'énergie.

## À PROPOS DE CRITICAL ELEMENTS LITHIUM CORPORATION

Critical Elements aspire à devenir un fournisseur responsable de lithium aux industries florissantes des véhicules électriques et des systèmes de stockage d'énergie. À cette fin, Critical Elements fait progresser le projet de lithium de haute pureté Rose lithium-tantale situé au Québec et détenu en propriété exclusive par la Société. Rose est le premier projet de lithium de la Société à être avancé dans un portefeuille de terrains de plus de 1 050 km<sup>2</sup>. Le 29 août 2023, la Société a annoncé les résultats d'une nouvelle étude de faisabilité sur Rose pour la production de concentré de spodumène. Le taux de rendement interne après impôts du Projet est estimé à 65,7 %, avec une valeur actualisée nette après impôts estimée 2,2 milliards \$ US à un taux d'actualisation de 8 %. Du point de vue de la Société, le Québec est stratégiquement bien positionné pour les marchés des États-Unis et de l'UE et dispose d'excellentes infrastructures, notamment un réseau électrique à faible coût et à faible émission de carbone contenant 94 % d'hydroélectricité. Le Projet a reçu l'approbation du ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique sur la recommandation du Comité d'évaluation conjoint, composé de représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et du gouvernement de la Nation Crie, a reçu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec et le bail minier du projet délivré par le ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec en vertu de la *Loi sur les mines* (Québec).

### Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jean-Sébastien Lavallée, P. Géo.  
Chef de la direction  
819-354-5146  
[jslavallee@cecorp.ca](mailto:jslavallee@cecorp.ca)  
[www.cecorp.ca](http://www.cecorp.ca)

*Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est décrit dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué.*

### Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières. En règle générale, les informations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de termes prospectifs tels que « prévu », « anticipe », « s'attend à » ou « ne s'attend pas à », « est prévu », « prévu », « ciblé », ou « croit », ou des variantes de ces mots et phrases ou déclarations que certaines actions, événements ou résultats « pourraient », ou « seraient », « se produisent » ou « seront atteints ». Les informations prospectives contenues dans les présentes comprennent, sans s'y limiter les déclarations relatives aux attentes concernant les activités au niveau du projet Rose, y compris (i) l'achèvement du processus d'autorisation, (ii) l'obtention d'un partenariat stratégique et d'un financement de Projet menant à une décision finale d'investissement et (iii) concernant le calendrier de mise en service du projet Rose, les attentes concernant la création de valeur potentielle à partir des activités d'exploration en cours et futures sur les projets de la Société, et le plan d'affaires en cours de la Société.

Les informations prospectives ne doivent pas être interprétées comme des garanties de performances ou de résultats futurs, et ne seront pas nécessairement des indications précises quant à la réalisation de ces événements ou performances futurs, ni quant au moment où ils se produiront ou à la date à laquelle ils se produiront. Rien ne garantit que les événements prévus par les informations prospectives se produiront, notamment si le FIMC et Ressources naturelles Canada seront satisfaits de leur vérification diligente finale du Projet Rose lithium-tantale de la Société et des deux projets d'infrastructure qui feront l'objet de la contribution (les « **Projets d'infrastructure** »), si la Société conclura un accord de contribution écrit avec Ressources naturelles Canada (l'« **Accord de contribution** ») à des conditions acceptables pour elle, ainsi que le calendrier de conclusion de cet Accord de contribution, si la Société engagera des dépenses admissibles dans le cadre des Projets d'infrastructure et si la Société recevra des fonds dans le cadre du

FIMC et le calendrier de réception de ces fonds, le cas échéant. Ces informations et déclarations prospectives reposent sur de nombreuses hypothèses, notamment que les conditions économiques et commerciales générales ne changeront pas de manière significative, que les fondamentaux de la demande de lithium/spodumène et la croissance et la capacité du marché de l'EV resteront solides, que le financement du Projet sera disponible à des conditions raisonnables, et que les autorisations gouvernementales et autres requises pour mener à bien le développement et la mise en œuvre du projet de la société seront disponibles dans des délais raisonnables.

Bien que Critical Elements ait tenté d'identifier des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats ne soient pas ceux anticipés, estimés ou prévus. Les facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats attendus décrits dans les informations prospectives comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : les modifications apportées aux Projets d'infrastructure ou aux plans de développement du Projet Rose lithium-tantale de la Société, un flux de trésorerie opérationnel négatif et la dépendance à l'égard du financement par des tiers, l'incertitude d'un financement supplémentaire, la dépendance à l'égard de la direction clé et d'autres membres du personnel, des ralentissements potentiels (i) des conditions économiques générales, (ii) de la demande de lithium/spodumène et (iii) de la croissance, de la capacité et de la demande du marché de l'EV, des résultats réels des activités d'exploration différents des prévisions, des changements dans les programmes d'exploration sur la base de leurs résultats, les risques généralement associés à l'industrie de l'exploration minière, les risques environnementaux, les changements dans les lois et les règlements, les relations avec les communautés et les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou autres, ainsi que les facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion de la Société pour son dernier trimestre clos le 30 novembre 2024 et dans d'autres documents d'information disponibles sous le profil SEDAR+ de la Société au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les informations prospectives contenues dans le présent document sont données à la date du présent communiqué de presse. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et ceux contenus dans les informations prospectives ou sous-entendus par les informations prospectives, il peut y avoir d'autres facteurs qui font que les résultats ne sont pas ceux anticipés, estimés ou prévus. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations ou informations prospectives. La Société n'est pas tenue de mettre à jour ou de publier à nouveau les informations prospectives à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf si les lois sur les valeurs mobilières en vigueur l'exigent.